

An aerial photograph of a busy street in Brussels, Belgium. The street is filled with a large crowd of people, many of whom are walking or pushing strollers. There are several outdoor seating areas with tables and chairs, and a few bicycles are parked along the sidewalks. The buildings are multi-story, with a mix of brick and light-colored facades. In the background, the city skyline is visible, including several tall skyscrapers and a large church with a prominent spire. The overall atmosphere is one of a vibrant, pedestrian-friendly urban environment.

BRUXELLES PATRIMOINES

PHARMACIE + APOTHEEK

Décembre 2019 | N° 032

Dossier **VOIR LA RUE AUTREMENT**

Varia ALEXIS DUMONT
SAINT-VERHAEGEN

DOSSIER

LA RUE VUE PAR LES ARTISTES DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

L'ART DANS TOUT ET L'ART POUR TOUS

CÉLINE CHÉRON

HISTORIENNE DE L'ART ET URBANISTE

Le mât de Lalaing à Schaerbeek, traitement artistique à échelle monumentale d'un mobilier urbain (photo de l'auteur).



Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la rue est profondément marquée par un mouvement général pour l'esthétisation de la ville. La composition de la rue, son tracé, les bâtiments, la végétation et les éléments qu'elle accueille font l'objet de recherches esthétiques. Les lignes, les formes, les matériaux et les techniques sont source de riches et constantes expérimentations. La rue est aussi considérée comme un medium, un support qui permet d'amener l'art dans le domaine public. Elle est le lieu, l'endroit où peut s'exprimer un art accessible et utile à tous. L'art dans la rue constitue l'aboutissement de décennies de recherches dans le domaine des arts, de l'architecture et de l'urbanisme, pendant lesquelles on s'applique à intégrer l'art et les principes esthétiques dans tout ce qui constitue la vie quotidienne.

Créer une émulation entre les artistes, en traçant une voie pratique où leurs travaux s'inspirent de l'intérêt général ; Revêtir d'une forme artistique tout ce qui se rattache à la vie publique contemporaine ; Transformer les rues en musées pittoresques constituant des éléments variés d'éducation pour le peuple ; Rendre à l'art sa mission sociale d'autrefois, en l'appliquant à l'idée moderne dans tous les domaines régis par les pouvoirs publics.

Épigraphie de la revue
L'Art public

À Bruxelles, le sujet de l'embellissement de la rue et de l'espace public en général anime de nombreux politiques, pouvoirs publics, citoyens, architectes, artistes et artisans. La question esthétique est incluse dans les programmes de construction et de développement des communes et la qualité des nouveaux quartiers est stimulée à l'aide de concours de façades organisés entre 1872 et 1915. Ce mouvement d'embellissement

s'exprime alors avant tout dans l'architecture, mais plusieurs associations artistiques s'intéressent aux objets urbains en particulier. Elles se nomment *L'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique*, *De kunst in het openbaar leven* et *L'Art dans la vie publique*. Elles s'attachent à donner une forme artistique aux objets de la vie moderne, issus pour la plupart de l'industrie, tels que les réverbères électriques, les kiosques



Fig. 1

Place de la Bourse vers 1905-1907. L'Œuvre juge laids et inadaptés à l'endroit qu'ils décorent, les kiosques à journaux, les abris de trams et les appareils d'éclairage de cette place. [Coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - urban.brussels].



Fig. 2
Photographie, 1900 (© KIK-IRPA, A124850).



Fig. 3
Le mobilier urbain de la place Madou est cité en mauvais exemple par *L'Œuvre*. En cause, l'abri de trams, les appareils d'éclairage et les enseignes dites « américaines » peintes sur les façades. Carte postale, s.d. (Coll. Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB - urban.brussels).

à journaux, les auvettes de trams, les auvents, les enseignes, les boîtes postales, les poteaux-indicateurs, les téléphones ou encore les plaques indicatrices de rue¹. (fig.1, 2 et 3)

..... NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION ARTISTIQUE

La naissance de *L'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'uti-*

lité publique (1895-c.1905) s'inscrit au cœur du parcours du peintre Eugène Broerman (1861-1932) (fig. 4). Premier lauréat du prix Godecharle en 1881, il obtient une bourse qui lui permet de visiter les plus belles villes d'Italie dont il est marqué par la beauté et l'harmonie. Chaque détail y est soigné, du porte-flambeaux sur les palais florentins et siennois, aux porte-drapeaux et aux candélabres sur les places vénitienes.

Il y découvre aussi des techniques décoratives extérieures, comme les sgraffites et les faïences peintes. Ces découvertes présentent pour lui autant d'exemples d'art dans la rue. Dans un essai intitulé *L'Art régénérateur*², il demande une réforme de l'art et de ses institutions, encore trop orientés vers la production d'œuvres de salon. Il explique son souhait de voir un art nouveau émerger, plus rationnel et plus utile. Il donne à cet art « régénéré » sur le plan esthétique et social, le nom d'« art public ».

Eugène Broerman trouve des collaborateurs séduits par ses idées au sein du *Cercle des arts et de la presse* qu'il fréquente et dont il est le vice-président. Théo Hannon, Julien Dillens, Jef Lambeaux, Francis Nautet et Victor Horta forment un comité dès juin 1894. Ils sont rejoints par Alfred Cluysenaar, Maurice Frison et Jean Robie. Ils sont peintre, sculpteur, architecte, écrivain et avocat de profession. Charles Buls, bourgmestre de Bruxelles, est choisi comme président d'honneur. Jules De Borchgraeve, député de Bruxelles, se joint à eux dès décembre, ainsi qu'Edmond De Vigne, délégué par la Société centrale d'Architecture de Belgique. En 1895, l'association pour *L'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique* est créée et Léon De Bruyn, ministre des Beaux-Arts, prend le titre de président d'honneur aux côtés de Charles Buls.

Dès décembre 1894, *L'Œuvre* obtient le soutien financier de la province de Brabant, de la Ville de Bruxelles, de la Ville d'Anvers et des communes de Saint-Gilles, de Molenbeek-Saint-Jean, de Saint-Josse-ten-Noode et d'Ixelles. En 1895, elle bénéficie des subsides du gouvernement, de la *Société centrale d'Architecture de Belgique* et de la *Société pour l'encouragement des arts décoratifs*, des communes de Schaerbeek, d'Anderlecht et de la Ville de Nivelles.



Fig. 4
Dessin réalisé pour le quotidien *Le Petit Bleu* (rubrique « Nos artistes chez eux ») représentant Eugène Broerman au travail, 1895 (Collection particulière).

UN PROFIL ORIGINAL DANS LE PANORAMA DES ASSOCIATIONS ARTISTIQUES DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

« La pensée qui préside à notre œuvre est de faciliter et de hâter une rénovation esthétique par un système d'encouragement opportun, alimenté par la contribution de ceux qui, en l'occurrence, doivent être les premiers bénéficiaires. *L'Œuvre* ne produit pas des applications d'art public, mais elle en encourage la production ».³ Hormis Eugène Broerman, les artistes du comité fondateur ne créent pas dans le cadre de *L'Œuvre*. Cette dernière se situe en amont de la création et poursuit le principal objectif de sensibiliser un large public à la question de l'art appliqué aux objets d'utilité publique. Pour ce faire, elle organise des conférences, des expositions et publie. Elle stimule les réalisations par le biais de concours : elle propose des sujets, implique les pouvoirs publics et juge les projets. En

quelque sorte, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les créateurs.

L'Œuvre ne franchit jamais le pas de la réalisation d'art public, elle confie les épreuves des projets primés aux administrations participantes qui choisissent ensuite de les produire ou non. Elle ne s'associe ni aux petites entreprises artisanales, ni aux industries cependant actives à l'époque dans la production d'objets d'art décoratif ou d'éléments de décors pour l'architecture.

L'association présente une structure hiérarchisée et administrative, avec un comité central, des comités locaux répartis dans les communes belges, un conseil et plusieurs sections de travail chargées d'aider à son organisation, à sa gestion et à sa diffusion. Les membres de la société ne sont pas tous des artistes, il y a aussi de nombreux représentants des pouvoirs publics, des journalistes, des avocats ou encore des industriels.

LE PROGRAMME

Charles Buls joue un rôle important dans la prise de conscience générale de l'esthétique urbaine en Belgique. Dans son ouvrage intitulé *L'Esthétique des villes* (1893), il défend l'idée d'un paysage urbain qui s'adapte aux besoins de la vie moderne tout en restant fidèle à ses caractéristiques locales. Il soutient le principe esthétique d'une parfaite harmonie entre la forme et la destination, qui s'applique aussi bien aux plans des villes, qu'à l'architecture et aux objets industriels⁴. L'art urbain est un acteur important de l'amélioration de la société et revêt une mission sociale et éducative : la confrontation quotidienne avec la beauté contribue à créer une harmonie entre les citoyens⁵ et permet à chaque individu de s'élever socialement. Grâce à sa position de bourgmestre, Buls souligne le rôle des pouvoirs publics : c'est leur responsabilité de développer et de promouvoir l'embellissement de la ville. Sur le plan théorique, *L'Œuvre* s'est largement nourrie des travaux de Charles Buls. En militant pour l'introduction de l'art dans l'espace public, elle explore une voie déjà ouverte par le bourgmestre⁶ (fig. 5). « Ce n'est donc point à l'"Œuvre nationale" qu'il faut attribuer le mérite d'une résurrection de l'art public. Cependant, l'association a permis à toutes les bonnes volontés de se grouper ; elle a éveillé la curiosité des particuliers sur ces questions d'embellissement que depuis nombre d'années les autorités avaient coutume de résoudre sans discussion ».⁷

L'Œuvre publie un ouvrage intitulé *L'Art appliqué à la Rue et aux Objets d'Utilité Publique* en novembre 1895⁸. L'auteur, Eugène Broerman, défend l'art public avec fougue et démontre combien on peut tirer avantage de la présence de la beauté dans l'espace public. Il puise de nombreux



Fig. 5

Document réalisé en hommage à Charles Buls, 1895. L'illustration d'Eugène Broerman sert également de frontispice à la revue *L'Art public* : au centre la Tempérance sépare l'homme manuel et l'artiste tenant l'équerre et le compas. La Ville de Bruxelles apparaît à l'arrière-plan (© AVB, Fonds Buls, dossier VIII).

exemples dans les objets et l'architecture de la Renaissance italienne et flamande (porte-drapeaux, candélabres, puits et enseignes en fer forgé). Il défend un art nouveau au niveau de la conception et du procédé de réalisation, lié à la science et à la logique : l'objet créé doit répondre aux lois de la matière qui le constitue, à son milieu et à son époque. L'harmonie et le style découlent d'une unité rationnelle entre ces éléments. Il insiste sur la mission sociale de l'art public à laquelle tous doivent contribuer : artistes, pouvoirs publics et citoyens. L'art a pour mission d'embellir le cadre de vie et il n'a de sens que lorsqu'il est appliqué dans un intérêt public, à la rue et aux objets utiles à la vie quotidienne.

Pour favoriser la création d'art public, *L'Œuvre* recourt au système du concours. Ouvert à tous, il permet de créer une émulation générale, d'unir les efforts et engage les autorités publiques à soutenir la production d'œuvres d'art public. Concrètement, les communes choisissent les sujets des concours en concertation avec *L'Œuvre* et fournissent les fonds pour les récompenses. Le programme des concours est joint au manifeste. Il porte sur un ensemble très varié d'objets faisant partie de la ville moderne et de la vie quotidienne, tels que les enseignes de commerces, les appareils d'éclairage public, les fontaines, les plaques de rue, les abris de tram, les distributeurs automatiques, les kiosques à journaux,

les colonnes servant à l'affichage publicitaire, les affiches publicitaires, les pièces de monnaie et les timbres postaux.

LES RÉALISATIONS

À partir de 1896, *L'Œuvre* publie la revue *L'Art Public* qui lui permet de véhiculer ses idées à plus grande échelle. Elle y parle de ses activités et présente des exemples d'art appliqué qu'elle affectionne comme les affiches, les enseignes ou les drapeaux. Elle décrit des techniques décoratives extérieures comme la majolique, le sgraffite et la peinture à fresque. Des bâtiments à l'architecture remarquable comme l'hôtel de

ville d'Audenarde et des personnalités « qui appliquent l'art à la rue » comme l'architecte Jean-Jacques Winders sont mis à l'honneur à travers les articles. L'importance des plantations comme éléments d'embellissement des rues et des espaces publics est également argumentée.

L'Œuvre publie un second ouvrage en décembre 1896, intitulé *L'Œuvre nationale de l'Art appliqué à la rue. Au public !*, dans lequel elle publie les résultats des premiers concours, précise ses objectifs et affine ses arguments en faveur de l'art public. Pour justifier la nécessité de donner une dimension artistique aux objets de la rue, elle oppose des exemples contemporains à Bruxelles, de formes basiques, à ceux richement ornements produits jadis lors de la Renaissance italienne et flamande. Elle compare ainsi les enseignes dites « américaines », peintes en aplats sur les façades, aux enseignes en fer forgé et aux exemples sculptés des maisons des corporations de la Grand-Place. Elle confronte encore les fontaines-abreuvoirs, les lanternes et les réverbères de la capitale aux fontaines, lanternes, candélabres et porte-flambeaux florentins. Elle déplore la banalité et la laideur des kiosques à journaux, des cadrans horaires électriques et des bornes postes des rues bruxelloises et relève quelques belles façades aux rez-de-chaussée en pierre de taille travaillée et aux panneaux d'allèges de fenêtres sculptés rue de Flandre (fig. 6) et rue du Marché aux Poulets.

L'association organise et participe à plusieurs expositions dont la plus importante est réalisée à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1897. Pour cette démonstration, elle dispose d'un petit compartiment dans la section des arts appliqués (fig. 6). Elle y présente une section rétrospective qui illustre l'art public dans le passé avec de nombreux des-



Fig. 6
Détails de façades de la rue de Flandre (A. de Ville de Goyet © urban.brussels).

sins et photographies et une section contemporaine, où sont exposés des documents, des photographies et des modèles grandeur nature des projets récompensés à l'occasion des concours. Beaucoup d'œuvres en fer forgé sont mises à l'honneur, dont l'enseigne du ferronnier Louis Van Boeckel qui représente un dragon, ainsi que des bas-reliefs et des frises décoratives en plâtre.

Entre 1898 et 1905, *L'Œuvre* prend une orientation exclusivement théorique et se tourne vers l'étranger. Elle organise le premier congrès international de l'Art public à Bruxelles en septembre 1898. Parmi les participants, on compte des responsables politiques et administratifs, des hommes de lettres, des artistes et des sociétés artistiques de tous pays⁹.



Fig. 7

Vue générale du compartiment de l'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1897. Image provenant de l'ouvrage *Premier Congrès International de l'Art Public*, Bruxelles, 24-29 septembre 1898, p.172 (© urban.brussels).

D'éminentes personnalités sur le plan international font l'honneur de leur présence : citons parmi elles Walter Crane et Joseph Stübgen. Deux autres congrès sont organisés en même temps que les expositions universelles de Paris (1900) et de Liège (1905).

Un *Institut international d'art public* est fondé au terme du troisième congrès¹⁰. Le siège social est fixé à Bruxelles. Dès la fondation de l'*Institut*, on ne parle plus de l'Œuvre. Une nouvelle revue, à nouveau nommée *L'Art public*, est créée afin de diffuser les travaux des différents congrès. Elle sort huit numéros jusqu'en 1909. L'*Institut* organise un quatrième et dernier congrès à Bruxelles en 1910.

LES CONCOURS

L'Œuvre organise plusieurs concours pour des créations d'objets issus de la vie moderne : un concours concernant les enseignes commerciales des artères formées par la rue de la Madeleine, rue du Marché aux Herbes et rue du Marché aux Poulets (fig. 8a-b), un autre pour des projets d'enseignes, trois concours pour la création d'affiches publicitaires (fig. 9), un concours de projet pour des appareils d'éclairage public (fig. 10) et un dernier pour la réalisation d'un timbre-poste pour l'Exposition universelle de 1897. Les œuvres produites recourent à de multiples références stylistiques le plus souvent issues du passé. Le style Louis XVI de la ferronnerie du XVIII^e siècle, les styles rocaille, néo-

classique, néo-Renaissance et néogothique côtoient toutefois quelques œuvres à courbes, contre-courbes et à la ligne en « coup de fouet » qui relèvent du vocabulaire de l'Art nouveau. La qualité des réalisations est aussi très variable, des œuvres médiocres y côtoient des créations plus abouties, réalisées par des artisans ou des artistes plus connus comme les ferronniers d'art Louis Van Boeckel, Prosper Schrijvers et les affichistes Léon Mignon, Médard Tytgat et Privat Livemont.

LA RÉCEPTION DE L'ŒUVRE

« L'idée de l'art appliqué à la rue est bonne, tout y est à faire »¹¹ « On le voit, l'Œuvre est belle et digne de tous les encouragements. Elle est du



Fig. 8a

Maison Roupcinsky (*Estaminet à la Rose*), 97 rue du Marché aux Herbes. Enseigne primée à l'occasion du concours d'enseignes de 1895 pour les maisons de commerce dans les rues de la Montagne de la Cour, du Marché aux Herbes et de la rue de la Madeleine. Une autre enseigne primée au concours subsiste au numéro 35 de la rue de la Madeleine (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).



Fig. 8b

Le même édifice photographié en 1944 (© KIK-IRPA, cliché A02978).

reste tellement dans les vœux de tout ce qui, en Belgique, a à cœur notre vieux renom artistique, que rien [...] ne l'empêchera de triompher. [...] lorsqu'un mouvement est dans l'air comme celui-là, il doit triompher. Et il triomphera. »¹²

L'Œuvre est bien accueillie à ses débuts, les revues artistiques ainsi que la presse « grand public » relaient avec enthousiasme son programme. Mais ce succès est de courte durée, un article paru dans *l'Art moderne* en 1895¹³ déplore la mauvaise qualité des réalisations primées au premier concours d'enseignes. Les œuvres produites ne répondent pas aux principes de logique, de rationalité et d'adaptation à la destination défendus dans le manifeste. D'autres revues comme *L'Émulation* suivent le pas. Seuls quelques intellectuels comme l'historien de l'art Fierens Gevaert et la revue *La Fédération artistique* conservent leur enthousiasme.



Fig. 9

Affiche de Willem Bataille (1867-1933) primée au concours pour une affiche annonçant les manifestations de *L'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique*. Documentation personnelle de Marie-Laurence Bernard (*Ma maison de papier*).



Fig. 10

Frietz Meyer, projet de réverbère pour la place Rogier. Création primée à l'occasion du concours pour appareils d'éclairage public de 1897 (*L'Art Public*, n°4, 19 décembre 1897, p. 5) (*L'Art appliqué*, n°12, 1897, planche 50 © KBR).

En 1896, la critique s'accroît. Paul Hankar, défenseur de la première heure des idées de l'association, déçu par son organisation et par les résultats du premier concours, envoie un courrier à une soixantaine d'artistes. Il les invite à s'exprimer sur le bien-fondé de *L'Œuvre*, son organisation, sa façon de promouvoir la création et son influence sur l'art. Des artistes de toutes influences et de tous mouvements prennent la plume, citons parmi les plus connus : Henry Van de Velde, Georges Hobé, Gustave Serrurier-Bovy, Fernand Khnopff, Max Delville et Émile Verhaeren. Leurs réponses sont publiées dans la revue *La Ligue artistique*¹⁴ sous le titre « Référendum ». D'autres revues comme *Le Peuple*, *L'Art moderne* ou encore *La Jeune Belgique* se font l'écho du référendum et publient leur avis sur les questions posées.

L'analyse des réponses nous enseigne que presque tous les intervenants sont acquis à l'idée défendue par *L'Œuvre* de donner un caractère artistique aux façades et aux objets de la rue. Mais les artistes désapprouvent le mode de fonctionnement de la société. Outre la mauvaise qualité des réalisations du premier concours, ils reprochent à *L'Œuvre* son organisation et son mode de fonctionnement peu en rapport avec le monde de la création artistique. *L'Œuvre* donne aussi l'impression de monopoliser l'idée de l'art public : elle reconnaît peu les évolutions récentes et le travail de ses pairs en matière d'art décoratif et d'architecture. « [Eugène Broerman] ne paraît pas s'être aperçu de l'effort, déjà très productif, de nos artistes, architectes, peintres et sculpteurs. Il a un peu l'air de croire que l'art ne commencera à être appliqué à l'industrie qu'à partir du 5 janvier de l'an de grâce 1895. »¹⁵

D'autres raisons, plus implicites, expliquent le rejet de l'association par les artistes, comme la personnalité particulière d'Eugène Broerman qui critique de manière virulente les artistes qui pratiquent les arts majeurs ; le principe de concours qui ne sied pas à tous car il met en concurrence artistes confirmés et inconnus, ce qui peut engendrer un certain malaise en cas d'échec ; le déplaisir pour les artistes de devoir répondre au jugement d'autres artistes ; l'organisation des concours qui monopolise les subsides publics et concurrence la commande publique.

..... L'ART DANS LA RUE : ENJEUX ET DIFFICULTÉS

La lecture des réponses au « référendum » permet également de comprendre comment les artistes perçoivent leur rôle dans le mouvement de l'art dans la rue. Ils expriment les difficultés auxquelles ils sont confrontés et leurs interrogations. Qui va prendre en main ce nouveau domaine de la création qui nécessite à la fois des connaissances techniques bien spécifiques et l'œil de l'artiste ? Quels sont la place et le rôle de l'artiste, de l'architecte, de l'artisan et de l'ouvrier et comment articuler leurs interventions respectives ? « C'est une tâche importante qui exige le concours des architectes, sculpteurs et peintres de talents. [...] Les grands artistes doivent être les artisans de cette rénovation ». ¹⁶ « C'est [leur] rôle de redresser le goût des industriels et des ingénieurs ». ¹⁷

La réalisation d'art public requiert la compétence de différents acteurs. Conférer un aspect artistique aux objets fonctionnels de la rue nécessite à la fois les compétences de l'architecte, de l'artiste, des ingénieurs, des artisans et des ouvriers. Les partici-

pants au référendum donnent une place prépondérante à l'architecte et aux artistes qu'ils considèrent comme des acteurs clés. Le point de vue qui revient le plus souvent est celui qui situe l'architecte en amont de la production : il crée des modèles et distribue en sous-ordre des travaux aux sculpteurs, peintres, artisans et ouvriers. La création est clairement distinguée de l'exécution. D'où le besoin d'une collaboration entre les acteurs et d'offrir à chacun une formation de qualité aux arts appliqués. Cela implique d'orienter l'enseignement des arts industriels et décoratifs vers plus de pratique, de mettre en place des écoles d'architecture et d'art appliqué ou encore d'ouvrir la formation académique aux artisans et aux ouvriers.

L'Œuvre, quant à elle, souligne bien malgré elle la difficulté de concilier une approche artisanale et le caractère industriel des objets de la rue. À la suite d'une conférence sur l'éclairage public artistique donnée par Eugène Broerman, *Le Journal de Bruxelles* écrit ceci : « [...] comment s'y prendra-t-on, avec les charges énormes qui pèsent sur nos administrations publiques, pour doter une grande ville dont l'éclairage nécessite dix mille réverbères, de dix mille réverbères qui soient beaux, ce qui exclut, remarquons-le, la répartition infinie, bientôt fastidieuse du même type ? »¹⁸ Invitée à s'exprimer sur le projet de ligne de tramway sur le boulevard central, actuel boulevard Anspach, la société rêve d'embellir les arrêts (kiosques), les voitures et les poteaux électriques. Ces derniers seraient de belles œuvres d'art variées, combinées utilement avec l'éclairage électrique, des cadrans horaires et des plaques indicatrices. Mais *L'Œuvre* ne sait que faire des câbles qui sont laids, impossibles à embellir et qui modifient fortement l'aspect des boulevards¹⁹.

CONCLUSION

Si *L'Œuvre* n'a pas laissé de réalisations majeures, elle marque toutefois son époque en diffusant la question de l'art appliqué à la rue auprès d'un large public et en invitant les artistes à se positionner par rapport à ce nouvel espace de création. Moderne dans ses idées, *L'Œuvre* ne parvient pas à s'affranchir d'une approche traditionnelle de la création et de l'idée de la variété comme élément important de la beauté. Cette approche artisanale est difficile à concilier avec l'extension fulgurante de la ville qui nécessite du mobilier en nombre et le caractère industriel de plus en plus marqué de cette fin de siècle.

NOTES

1. Cette contribution est basée sur un travail de fin d'étude, CHÉRON, C., *L'Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique*, mémoire présenté à l'ULB, 2006-2007.
2. BROERMAN, E., « L'art régénérateur », *La Fédération artistique*, n°s 2-6, 20 novembre 1892, p. 15-16, 27-29, 39-41, 51-52.
3. BROERMAN, E., « Œuvre d'encouragement », *L'Art public*, n° 13, 20 novembre 1896,.
4. SMETS, Ch., *Charles Buls. Les principes de l'art urbain*, Mardaga, Liège, 1995, p. 130.
5. *Ibid.*, p. 229.
6. *Ibid.*, p. 130.
7. FIERENS GEVAERT, H., « L'Art public », *Revue de Paris*, 15 novembre 1897, p. 439.
8. BROERMAN, E., *L'Art appliqué à la Rue et aux Objets d'Utilité publique*, Castaigne, Bruxelles, 1895.
9. Les États-Unis d'Amérique, la France, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Hongrie, le Luxembourg, la Suède et la Belgique.
10. À propos de la fondation de *L'Institut international d'art public*, voir : *Troisième Congrès International de l'Art public*, Liège, 15-21 septembre 1905, p. 34-40.
11. SERRURIER-BOVY, G., *La Ligue artistique*, 17 mai 1896.
12. HANKAR, P., « L'Art dans la rue », *L'Émulation*, n° 1, janvier 1895, col. 4.
13. Anonyme, « En voulez-vous des ... enseignes ? », *L'Art moderne*, n° 32, 11 août 1985, p. 249-251.
14. *La Ligue artistique*, du mois de mars au mois de juillet 1896.
15. HANKAR, P., *op. cit.*
16. FIERENS GEVAERT, H., *op. cit.*, p. 426.
17. *Ibid.*, p. 428.
18. Extrait repris dans : LETTENS, H., « Sculpture et lumière électrique à la fin du 19^e siècle », *Les Cahiers de la Fonderie*, n° 23, décembre 1997, (*Les Lumières dans la ville*), p. 23.
19. BROERMAN, E., « À propos d'un projet d'ingénieurs », *L'Art public*, 6 mars 1898, n° 11.

THE STREET AS SEEN BY THE ARTISTS OF THE LATE 19TH CENTURY Art in everything, art for all

At the turn of the 19th and 20th centuries, the streets were profoundly marked by a general movement to render cities more aesthetically pleasing. The streets were considered a means or medium to bring art into the public domain. The streets were a place where art that was accessible and useful to all could find expression. In Brussels, this vision was supported by numerous policies, public authorities, citizens, architects, artists and craftspeople. Several artistic associations took an interest in urban objects in particular, the *Œuvre de l'art appliqué à la rue et aux objets d'utilité publique* being one of them. By means of competitions, exhibitions and publications, this association contributed to the promotion of art applied to the streets to a wide audience and by inviting artists to adopt a position on this new area for creation.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes et Christophe Loir (ULB)

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

AUTEURS/COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Marion Alecian, Aurélie Autenne, Céline Chéron, Paula Cordeiro, Marie Demanet, Quentin Demeure, Thibaut Jossart, Isabelle Leroy, Murielle Lesecque, Christophe Loir, Griet Meyfroots, Marc Meganck, Muriel Muret, Cecilia Paredes, Thomas Schlessler, Christian Spapens, Francis Tourneur, Tom Verhofstadt

RELECTURE

Françoise Cordier, Martine Maillard, Anne Marsaleix, Marc Meganck, Brigitte Vander Bruggen

TRADUCTION

Gitracom, Hilde Pauwels, Eric Tack, Ubiqu Belgium NV/SA

CARTOGRAPHIE

Maxime Badard, Philippe Chartier, Cecilia Paredes

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

Graphius Brussels

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Martin van Berkel, Frédéric Hoebeeck, Frank Scheelings, Thomas Schlessler, René Laurent.

Avec la collaboration de l'équipe du Centre de documentation urban.brussels

Merci aussi aux étudiants du cours *La ville des XVIII^e et XIX^e siècles : paysages urbains historiques et enjeux actuels*, ULB, 2019

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Urban.brussels
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès d'Urban.brussels.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AOE - Archief Onroerend Erfgoed
ARAU - Atelier de Recherches et d'Action Urbaines
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine
CD.U.B - Centre de documentation urban.brussels
ERU asbl Centre d'Études et de Recherches Urbanistiques
F.R.S. - FNRS - Fonds de la recherche Scientifique
KBR Koninklijke Bibliotheek - Bibliothèque royale
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB - Musées de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi
PMW asbl - Pierres et Marbres de Wallonie
RTC - Royal Trust Collection

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/018

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

DÉJÀ PARU DANS BRUXELLES PATRIMOINES

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019
Bétons

031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art

Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. *Voir la rue autrement* est l'occasion de questionner la cohérence des missions d'urban.brussels sur cet objet urbain incontournable et de rendre visible l'approche intégrée de ses actions sur le paysage bruxellois.

Bety Waknine,
Directrice générale



u



15 €



ISBN 978-2-87584-183-4